

**LES DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES
 ET FRANCE CONNECT**

Mars 2021



Ce travail est sous licence CC BY-NC-SA 4.0

Pour voir une copie de cette licence :

Publics		Niveau		Prérequis
Jeunes		Débutant	x	Aucun
Adultes	x	Moyen	x	
Tous		Confirmé		



Les démarches administratives ont changé depuis la **dématérialisation** des services en 2016. La dématérialisation c'est le fait de remplacer les démarches papier par des démarches disponibles en version numérique sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Les démarches administratives sur Internet sont aussi appelées **e-démarches**. La lettre "e" correspond au mot électronique. On parle aussi de e-administration.

1 - A chaque démarche son organisme et son site Internet

Chaque organisme public s'occupe de démarches spécifiques et a son propre site internet où il faut se rendre pour réaliser une demande en ligne.

- **Vous ne savez pas sur quel site faire votre démarche** : rendez-vous sur service-public.fr, choisissez la catégorie qui vous intéresse, puis la démarche à effectuer et vous aurez le lien officiel pour y accéder.
- **Vous savez sur quel site effectuer votre démarche ?** Rendez-vous directement sur le site du service en question : caf.fr, pole-emploi.fr, ameli.fr, impots-gouv.fr, etc.

 <p>PAPIERS - CITOYENNETÉ État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité...</p>	 <p>FAMILLE Allocations familiales, Naissance, Mariage, <u>Pacs</u>, Scolarité...</p>	 <p>SOCIAL - SANTÉ Carte vitale, Chômage, Handicap, <u>RSA</u>, Personnes âgées...</p>	 <p>TRAVAIL <u>CDD</u>, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai...</p>	 <p>LOGEMENT Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail...</p>
 <p>TRANSPORTS Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...</p>	 <p>ARGENT Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement...</p>	 <p>JUSTICE Casier judiciaire, Plainte, Aide juridictionnelle, Saisie...</p>	 <p>ÉTRANGER Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial...</p>	 <p>LOISIRS Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser...</p>

2 - Se connecter aux sites des administrations avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à plus de 700 services en ligne. Avec un identifiant et un mot de passe unique créé une fois sur une des plateformes ci-dessous, vous avez accès à toutes vos démarches en ligne.



Clairement votre compte sur impots.gouv.fr, Ameli ou la MSA vous permet de vous connecter aussi bien à un de ces services-là qu'à d'autres comme l'ANTS, Engie, l'Assurance retraite, la CAF et tant d'autres !



1

Lors de ma démarche en ligne, je clique sur le bouton FranceConnect

2

Je choisis un compte que je connais parmi ceux disponibles

Vous pourrez utiliser au choix : le compte impots.gouv.fr, ameli.fr, [l'Identité Numérique La Poste](https://lidentite-numerique.la-poste.fr), [MobileConnect et moi](https://mobileconnect.et-moi.fr), msa.fr et Alicem.



3

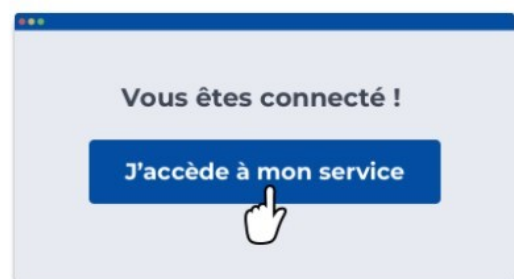
FranceConnect me redirige vers la page de connexion pour rentrer mes identifiants



4

FranceConnect me confirme que la connexion est établie !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer pour accéder à votre espace et poursuivre votre démarche.



3 - Comment effectuer vos démarches en toute sécurité

A - Création d'une adresse mail

La création d'un compte en ligne pour faire vos e-démarches nécessite une **adresse mail**. Pour avoir une adresse qui ne soit pas liée à un fournisseur d'accès internet et donc susceptible de changer lorsque vous changerez pour un nouvel opérateur, vous pouvez vous créer une adresse mail gratuite chez **Gmail**, **Laposte.net**, **mailo.com** ou encore **protonmail.com**.



Mailo

Laposte.net

ProtonMail

B - Comment repérer une arnaque reçue dans votre messagerie ou votre boîte mail ?

Selon les recommandations de la CNIL

- **Est-ce que le message/courriel vous est réellement destiné ?**
 - Généralement, les messages malveillants sont envoyés à destination d'un grand nombre de cibles, ils ne sont **pas ou peu personnalisés**.
 - **Le message évoque un dossier, une facture, un thème qui ne vous parle pas ?** Il s'agit certainement d'un courriel malveillant.
- **Attention aux expéditeurs inconnus** : soyez particulièrement vigilants sur les courriels provenant d'une adresse électronique que vous ne connaissez pas ou qui ne fait pas partie de votre liste de contacts.
- **Soyez attentif au niveau de langage du courriel** : même si cela s'avère de moins en moins vrai, certains courriels malveillants ne sont pas correctement écrits. Si le message comporte des erreurs de frappe, des fautes d'orthographe ou des expressions inappropriées, c'est qu'il n'est pas l'œuvre d'un organisme crédible (banque, administration ...).
- **Vérifiez les liens dans le courriel** : avant de cliquer sur les éventuels liens, **laissez votre souris dessus. Apparaît alors le lien complet**. Assurez-vous que ce lien est cohérent et pointe vers un site légitime. Ne faites pas confiance aux noms de domaine du type impots.gouv.fr, impots.gouvfr.biz, infocaf.org au lieu de www.caf.fr.
 - * A noter : cette manipulation est impossible à effectuer depuis un écran de smartphone.
- **Méfiez-vous des demandes étranges** : posez-vous la question de la légitimité des demandes éventuelles exprimées. **Aucun organisme n'a le droit de vous demander votre code carte bleue, vos codes d'accès et mots de passe. Ne transmettez rien de confidentiel** même sur demande d'une personne qui annonce faire partie de votre entourage.
- **L'adresse de messagerie source n'est pas un critère fiable** : une adresse de messagerie provenant d'un ami, de votre entreprise, d'un collaborateur **peut facilement être usurpée**. Seule une investigation poussée permet de confirmer ou non la source d'un courrier électronique. **Si ce message semble provenir d'un ami - par exemple pour récupérer l'accès à son compte - contactez-le sur un autre canal pour vous assurer qu'il s'agit bien de lui !**